L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 11 AVRIL 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 11 avril.— Temps clair et partiellement couvert, vents du nord devenant variables, baisse de la température suivie d'une hausse.

Température du 10 avril 1879.

Thermomètre de C. Dumas, Opticien, Place Hall.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	66	19
Midi	70	21
3 P. M.	76	24
9 P. M.	70	21

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé:

Mariages—Dominique Purcell à Miss Catherine Malapie.

James Scott à Miss Robinson.

Peter P. De Salas à Esther Alice Dupuis.

Joseph H. Friedman à Miss Marie Meunier.

Naissances—Mme Thérèse Tassardel, une fille.

Mme Patrick Hogan, une fille.

" Theodore Pizza, une fille.

" Adam Everhart, une fille.

" J. H. Donovan, une fille.

Décès—Marcelle, 46 ans.

Mary Josephine Willis, 4 ans.

Ernest Thomas Burthoulin, 4 ans.

Ruth Rogers, 6 ans.

John Bourrier, 51 ans.

Jane Blackwell, 30 ans.

Philomine Blanchard, 59 ans.

Ferdinand Buhler, 57 ans.

Edward McGowan, 50 ans.

Bulletin météorologique.

Jeudi, 10 avril, 8 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	68	Louisville, Ky.	59
Atlanta "	70	Memphis, Tenn.	65
Galveston, Tex.	72	Mobile, Ala.	68
Cairo, Ill.	57	Montgomery, Ala.	76
Chattanooga, Tenn	67	Nashville, Tenn.	60
Canada, O.	54	N. Orléans, La.	69
Davenport, Iowa	43	Omaha, Neb.	49
Dubuque, Iowa	43	Pittsburgh, Pa.	57
Nashville, Tenn.	60	Savannah, Géo.	74
Keokuk, Iowa	51	Shreveport, La.	76
Leavenworth, Ks.	50	St Louis, Mo.	51
Lg Wood, Fla.	69	St Paul, Minn.	35
La Crosse, Wi.	47	Vicksburg, Miss.	73
Leavenworth, Kas.	50	Yankton, D. T.	45

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (mesurée par pieds pouces).

Augusta	8.00	Nashville, Tenn	13.04
Cairo, Ill	20.03	Omaha, Neb.	4.00
Chattanooga, O.	20.04	Omaha, Neb.	14.01
Davenport, I.	2.00	Pittsburgh, Pa.	6.03
Dubuque, I.	4.11	Shreveport, La.	3.07
La Crosse, Wis.	1.02	St Louis, Mo.	12.10
Leavenworth, K	15.04	St Paul, Minn.	2.00
Louisville, Ky.	9.03	Vicksburg, Miss	25.02
Memphis, Tenn	24.11	Yankton	6.06

Plus hautes eaux du niveau des hautes eaux de 1876.

T. W. VAN BENSSELAER,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Le Bureau de santé a siégé hier soir.

Les Drs Choppin, Lesher, Austin, Taney, MM. Marks et Booth étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

Le secrétaire a la une résolution du bureau de santé du Tennessee invitant des représentants des bureaux de santé des Etats de toute la Vallée du Mississippi à se réunir, le 30 avril 1879, à Memphis, dans le but d'aviser aux mesures de prévenir, par la quarantaine, l'invasion de la fièvre jaune—le bureau national n'ayant pas été revêtu de pouvoir suffisants.

Le Dr Lesher a proposé de remettre la résolution au président, avec prière de la présenter au bureau, à la prochaine séance, la ligne de conduite à suivre. La motion a été adoptée.

—Une lettre de l'honorable Billew, remerciant le bureau que les autorités de Leborche ont alloué cent dollars pour les frais d'une enquête sur des cas de fièvre qu'on dit avoir été découverts dans la paroisse, et, ajoutant que les frais de transport seront payés par le comité que délibèrera le bureau, a été lue.

Le Dr Lesher a fait remarquer l'importance de s'assurer s'il y a réellement un cas de fièvre dans la paroisse.

M. Booth a proposé la délégation du président et du docteur médecine opportun du bureau. La proposition a été adoptée, et le Dr Choppin a nommé les Drs Lesher et Taney.

—Une communication d'habitants d'Utille—des sujets anglais et des citoyens américains qui ne font que le commerce de fruits—priant la bienveillance, au nom de l'humanité, d'exempter de la quarantaine leur île, où il ne s'est jamais déclaré de maladies contagieuses, où il n'y a jamais eu de cas de fièvre jaune, de petite vérole ou de choléra—a été reçue.

Le Dr. Choppin a dit que si nous désirions faire l'essai d'une véritable quarantaine, nous ne devons maintenir aucune exception de ce genre. Utille est dans la zône mentionnée dans la proclamation.

M. Booth a partagé l'opinion du Dr. Choppin.

Le Dr. Allwright a exprimé le regret de ne pouvoir acquiescer à la demande des habitants d'Utille, mais, a-t-il dit, Spanishtown est nécessaire, et il faut y avoir recours.

Le Dr. Choppin a répété que l'unique qui est le seul moyen de réussir la quarantaine de l'officialité de la quarantaine.

—M. Grand, agent de la compagnie générale transatlantique, a annoncé au bureau que la compagnie, consent au sacrifice de ne pas prendre de charbon à St-Thomas; elle le prendra en Europe. Les steamers n'arriveront à Gaux milles, et un bateau d'allège viendra recevoir les passagers et le frêt.

Le Dr Austin a fait la motion que le président fût chargé de donner à M. Brand les raisons pour lesquelles le bureau ne peut pas accorder à la compagnie ce qu'elle demande.

La raison, a dit le Dr Choppin, est que nous ne pouvons pas consentir à une exception.

M. Booth a exprimé l'opinion que si le Bureau acceptait la proposition, il aurait peut-être forcé d'en accepter d'autres semblables, et cela constituerait un danger.

—Une lettre de la compagnie qui fait monter les rues—lettre qui nie que l'usage des rues mentionnées soit nuisible à la salubrité, et qui est accompagnée d'un certificat de médecins distingués, a été renvoyée au comité de salubrité. Cette communication a été provoquée par des observations faites à la dernière séance du bureau de santé sanitaire.

—Le Dr C. B. White a transmis une liste des inspecteurs de santé qu'il a désignés au nom de la société sanitaire, et qui seront sous les ordres du Dr Choppin, à partir d'aujourd'hui, à midi. Les inspecteurs sont: MM. J. North Abbott, J. W. Carow, F. W. Dondorff, Anthony Duncan, P. R. Hennessy, Charles H. Roberts, Charles Rossmer, P. Sadie, F. W. Shubert, E. Mumford.—Le bureau a maintenant vingt-deux inspecteurs.

Il a été décidé, sur motion de M. Booth, que tout ce qui reste de l'acide carbolique vendu au bureau par MM. Finley & Co, et que la ville n'a point payé, sera remis à la maison. La plus grande partie des 1500 gallons est lavée.

Sur motion du Dr. Lesher, la ville a été priée d'allouer trois mille dollars au bureau pour l'achat de désinfectants.

M. Booth a annoncé au nom et au nom de son collègue, le Dr. Austin, qui lui avait avec lui le comité chargé d'aviser en conférence avec un comité de la société sanitaire des citoyens, que le comité offrait cordialement le bureau de santé dans les efforts qu'il tentera dans l'intérêt de la salubrité publique.

Le Dr Lesher, au nom du comité de finances, a présenté un rapport d'après lequel l'actif du bureau était, le 31 mars, de $2,976 30 et le passif de $5,566 53, dont plus de $4000 légués par l'ancien bureau.

Les fonctions du comité de finances étant expirées, le Dr Choppin a nommé un nouveau comité qui se compose de M. Marks, président, de M. Booth et du Dr Albrecht.

Une résolution ordonnant aux vidangeurs de remplacer le vieux réservoir hors par un bateau neuf destiné à recevoir le contenu des fosses d'aisance, a été adoptée. Le bateau devra être en quoi intérieur.

Une résolution faisant un devoir aux inspecteurs d'examiner, deux fois par jour, les lieux d'aisance des écoles publiques, a été adoptée.

Répondant à des commentaires sur certaine phrase, le Dr Choppin a dit que le bureau ayant aujourd'hui plus d'importance que par le passé, il lui sera dépensée moins difficile de faire respecter les ordonnances.

—Le Dr Choppin a informé ses collègues que le chimiste du bureau, M. Van Benssen, a assisté au fonctionnement de la machine Wilabouen, à la demande du Bureau de santé national, et que le résultat de ces observations a été transmis à Washington.

M. Marks, ayant la au sujet du fluid que crée la machine, un extrait du *Herald* de New York, au sujet du feu de fièvre jaune qui s'est déclaré à deux cents milles en mer, sur le navire de guerre *Pinnacle*, qui avait traversé un hiver rigoureux à Boston où il avait été parfaitement désinfecté, a provoqué l'adoption d'une résolution qui prie le ministère de la marine de faire parvenir au bureau de santé les détails précis et l'origine d'autorité radicale.

Il a été décidé qu'une ordination des ordonnances du bureau de santé sera soumise au conseil à un prochaine séance. La codification est déjà faite.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain, à sept heures.

Cour de district des Etats-Unis—Le juge Billings a pris fin de décret hier matin, relativement à l'injonction que demande la compagnie de loterie de la Louisiane.

—Dans la procès intitulé "Henry C. Ely contre la Ville orléanaise", il a donné gain de cause à la ville.

Paragraphes.—Le maire Howell, ingénieur des Etats-Unis, est convaincu de l'utilité des lits de branches de saule posés le long du port de la Nelle-Orléans; il recommandera fortement l'achèvement des travaux.

—La sixième soirée de l'Arlington Glee Club a lieu le samedi soir, 26 avril, à l'Exposition Hall.

—L'administrateur des finances a divisé la ville en trois *districts* pour la perception du montant des licences. Les documents seront présentés aux bureaux et aux établissements des contribuables.

—Les écoles publiques seront fermées aujourd'hui, Vendredi-Saint.

—La très prochaine destitution de M. Morris Marks, qui est chargé de toucher les revenus intérieurs du gouvernement, ne semble pas être l'objet d'un doute parmi les habitués de la douane.

—Le maire n'entend pas que la ville paie les frais des témoins que les avocats de la défense font citer à la cour criminelle supérieure; il répondre les MIle même quand le juge les approuve.

—Les agents *frédéraux* arrêtent les personnes chez lesquelles ils découvrent un baril de whisky qui ne sont pas affichés.

—Des chanteurs ont oublié que le lui leur défend de tuer les chouvouris après le 1er avril.

—Les policiemen ont arrêté, en janvier, février et mars, 5194 personnes, dont 3944 hommes et 1250 femmes. Il y a eu 2 arrestations pour vols de grand chemin, 2 pour vols de chevaux, 17 pour infractions aux lois relatives au jeu, 1 pour infanticide, 6 pour meurtre, 15 pour falsification, 6 pour tentatives de suicide, 6 pour faux. Il y a eu, dans les trois mois, 130 incendies et 44 vols avec effraction.

—La demoiselle des mains de qui deux jeunes garçons—Robert B. Lee et Dennis Donovan — avaient arraché un portemonnaie renfermant une petite somme, a renoncé, hier matin, à poursuivre les jeunes coupables.

—Le pont du coin des rues Magnolia et Lafayette a besoin de réparations.

—Des individus sont entrés dans le café de M. Charles Eichard, et après s'y être désaltérés, ont refusé de payer la consommation; le propriétaire ayant réclamé ce qui lui était dû, les buveurs l'ont assommé. Les agents ont arrêté Wm Murphy, Tom Murphy et McMahon et George Sasse, qui sont accusés d'avoir voulu tuer M. Eichard.

—Les commissaires de jurés et le shérif des cours criminelles ont été requis de tirer de la roue trois cent cinquante noms de citoyens qui rempliront les services de jurés durant le mois de mai.

—A la sixième cour de district, Mme veuve Jane W. Doane, Bernice F. Handy et Wm. B. Doane, administrateurs de la succession de George R. Doane, réclament au Crescent Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans quatre-vingt mille dollars, montant de la police d'assurance du navire norvégien Maria Fredericks.

—Le gouverneur a nommé Wm. H. Regan et Thomas A. Bedeaux directeurs des écoles de la paroisse Lafourche, en remplacement de E. A. O'Sullivan et J. M. Revell, démissionnaires.

—M. Jules Beurier, chapelier, qui demeurait dans la rue des Remparts, contre Dumas et Bienville, est mort, subitement, dans la nuit de mercredi à jeudi.

—Le procès de la ville contre la banque du Sud a été appelé, hier matin, à la cour suprême de l'Etat. On en poursuivant que le juge Rogers a condamné l'institution à payer quatre-vingt mille dollars à la municipalité.

—Le capitaine Manning, obéissant aux ordres du chef de la police, s'est présenté, hier matin, devant le juge Millinger pour nommer d'infraction à la loi de la loterie les personnes qui, d'après les renseigns, ont gagné le 1, à d'un million de la loterie de la Havane. Le magistrat a renvoyé l'affaire et informé sur ce que la loi en question n'applique aux vendeurs et non aux acheteurs des billets.

—A la deuxième cour de district, la succession de D. Bertaby, veuve d'Alexandre B. Hendly et Bridget Carmher, veuve Gaspar; B. Amélie Smith a été démontrée.

—Il a été constaté, à la suite informations depuis le dernier rapport, $38,897 51, dont $1,851 40 provenant du département du revenu intérieur, 600, de ce, pour droits, $336 70, de timbres, pour droits, $2,265, en billets, pour droits, $21,524 41, provenant de distillation sources.

—La douane sera fermée aujourd'hui.

—Un cheval effrayé a un buggy a pris peur hier après-midi, au coin des rues Lafayette et Broad, et a fait verser la voiture, blessant légèrement M. Charles Bernardet qui y voyait.

—Le fil du télégraphe d'incendie qui communique à la boîte No 412 à la station des chaux de la rue Dumaine, est rompu. Avis a qui de droit.

—Un incendie a été découvert hier matin dans une maison à un étage en bois, appartenant à monsieur Joseph Leille et située au No 160 rue Clouet. Avec l'assistance d'un agent de police, les pompiers de la maison sont parvenus à mettre fin à ce commencement d'incendie avant que l'alarme ne eût donnée aux pompiers.

—A une heure, hier soir, un second incendie s'est déclaré dans une maison située à l'angle des rues Canal et Napoléon appartenant et occupée comme magasin d'épicerie par un nommé Pierre Pizzin. La perte sur la propriété et sur les marchandises est totale. Tout porte à croire que l'incendie est l'œuvre d'un incendiaire. Le bâtiment et les marchandises étaient évalués à $1000 et assurés à la Compagnie Teutonia pour un montant excédant de $400 leur évaluation.

La quarantaine.— Proclamation du Gouvernement.

Vingt jours de quarantaine à dater du 20 avril.

Le Gouverneur a lancé la proclamation suivante:

Département de l'Etat. }
Etat de la Louisiane. }

Attendu que la section 3049 des Revised Statutes de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 14 mars 1870, décrète que: "Le Gouverneur, si le Bureau de santé le lui conseille, devra lancer une proclamation, déclarant infecté tout endroit où il y a des raisons de croire qu'une maladie pestilentielle et contagieuse existe, et ordonner le poupère de leurs que devront passer à la quarantaine les navires, les passagers, les officiers et les équipages venant de cet en de cet endroit";

Conformément à la susdite section, et sur la recommandation du Bureau de Santé qui dit qu'il y a des raisons de croire qu'à cette époque et de l'année, il y a danger d'introduction de maladies pestilentielles et contagieuses dans ce dernier et après indiqué,

Moi, FRANCIS T. NICHOLLS, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable de proclamer que tous les navires qui, à dater du 20 avril 1879, arriveront des localités suivantes:

"Tous les ports des Antilles, tous les ports du littoral du Golfe du Mexique, au sud du Texas, y compris les îles de la Baie, Rodrigo, Dulce et Bonaco, tous les ports de la mer Caraïbe, tous les ports qui se trouvent le long de la côte Atlantique de l'Amérique du Sud sont bien que la ville de Buenos-Ayres",

Devront être soumis à la quarantaine, que leurs officiers, leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons, arrivant des endroits susdits, ou ayant touché ou s'être arrêté à l'un d'eux, devront subir une quarantaine de vingt (20) jours.

Prions aux fonctionnaires de la station de quarantaine de veiller à la rigoureuse exécution de cette proclamation, et toute personne qui violera les lois de l'Etat à cet égard devra être rigoureusement punie.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 8 avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, et la cent troisième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS.

Par le Gouverneur:
Wm. A. Strong,
Secrétaire d'Etat.

Vingt jours de quarantaine à dater du 20 avril.

Attendu que la section 3049 des Revised Statutes de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 14 mars 1870, décrète que: "Le Gouverneur, si le Bureau de santé le lui conseille, devra lancer une proclamation, déclarant infecté tout endroit où il y a des raisons de croire qu'une maladie pestilentielle et contagieuse existe, et ordonner le poupère de leurs que devront passer à la quarantaine les navires, les passagers, les officiers et les équipages venant de cet en de cet endroit";

Conformément à la susdite section, et sur la recommandation du Bureau de Santé qui dit qu'il y a des raisons de croire qu'à cette époque et de l'année, il y a danger d'introduction de maladies pestilentielles et contagieuses dans ce dernier et après indiqué,

Moi, FRANCIS T. NICHOLLS, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable de proclamer que tous les navires qui, à dater du 20 avril 1879, arriveront des localités suivantes:

"Tous les ports des Antilles, tous les ports du littoral du Golfe du Mexique, au sud du Texas, y compris les îles de la Baie, Rodrigo, Dulce et Bonaco, tous les ports de la mer Caraïbe, tous les ports qui se trouvent le long de la côte Atlantique de l'Amérique du Sud sont bien que la ville de Buenos-Ayres",

Devront être soumis à la quarantaine, que leurs officiers, leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons, arrivant des endroits susdits, ou ayant touché ou s'être arrêté à l'un d'eux, devront subir une quarantaine de vingt (20) jours.

Prions aux fonctionnaires de la station de quarantaine de veiller à la rigoureuse exécution de cette proclamation, et toute personne qui violera les lois de l'Etat à cet égard devra être rigoureusement punie.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 8 avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, et la cent troisième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS.

Par le Gouverneur:
Wm. A. Strong,
Secrétaire d'Etat.

Vingt jours de quarantaine à dater du 20 avril.

Département de l'Etat. }
Etat de la Louisiane. }